

## Le SNETAP des Hauts de France agit pour les personnels de l'enseignement agricole public.

Cottenchy le 27 novembre 2018,

En préambule du CTREA (Comité Technique Régional de l'enseignement agricole des Hauts de France) du 26 novembre 2018, le **SNETAP FSU en intersyndical avec Sud-Agri a menacé de ne pas siéger si l'ordre du jour n'était pas modifié pour mettre en avant la situation de l'EPL du Pas de Calais et les contrats du CFA du Nord**. Nous avons obtenu gain de cause et avons donc accepté de participer au CTREA.

- Notre positionnement a permis d'obtenir le traitement de notre demande en janvier d'une inspection de la direction de l'EPL du pas de Calais.
- Nous avons aussi obtenu que la DRAAF expertise la situation des agents de CFA dont le changement d'affectation risquait de changer le temps de travail. La DRAAF va concrètement rechercher une solution pour que le nombre d'heures des nouveaux contrats soit identique à l'ancien au minimum jusqu'au 31/08/2018 quel que soit le protocole de la structure d'accueil.  
Nous avons aussi obtenu une participation des organisations syndicales représentatives aux travaux d'évolutions des protocoles qui débiteront dès janvier pour clarifier toutes les situations avant juin.

**Comme nous nous y engageons régulièrement, nous vous interrogerons et reviendrons vers vous pour vous informer sur ce dossier.**

Pour les représentants SNETAP-FSU du CTREA



Sylvain Guénard  
Co-secrétaire Régional du SNETAP-FSU



BLOG SNETAP des Hauts de France :  
<https://regions-snetap-fsu.fr/hdf/>

sylvain.guenard@educagri.fr  
david.zbierski@educagri.fr

**Le 6 décembre votez pour les listes  
des représentants SNETAP-FSU.**